le 20 mars 2019

**Crédit photo : Région Normandie**

**La Région engage 47 millions d’euros pour soutenir l’investissement culturel et patrimonial en Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté aujourd’hui à Buchy, en présence de Patrick Gomont, Vice-président de la Région Normandie chargé de la culture et du patrimoine, Patrick Chauvet, Maire de Buchy et Vice-président du département de la Seine-Maritime, la politique régionale de soutien aux investissements culturels dans les territoires.**

**La Région mobilise 47 millions d’euros pour accompagner plus de 100 projets culturels au titre des contrats de territoires, pour la période 2017-2021, dont plus de 80 % sont finalisés aujourd’hui. La Région soutient également les projets inscrits dans le précédent contrat 276, telle la restauration de l’Abbaye de Jumiège, et ceux financés au titre du Contrat de Projet Etat-Région, notamment le FRAC Normandie Caen, et la Maison des artistes de la Brèche.**

La culture forge l’identité et la cohésion d’un territoire. La politique culturelle de la Région s’inscrit dans le développement économique, l’attractivité de la Normandie, le tourisme, la réussite des Jeunes normands, l’aménagement équilibré des territoires…  Elle est ainsi au cœur du dialogue entre la Région et les 70 intercommunalités qui constituent le territoire normand.

L’une des priorités des actions menées dans le cadre des contrats de territoire est d’irriguer les « territoires créatifs » de manière équilibrée, de pérenniser l’offre culturelle à l’échelle locale, notamment en zone rurale, de mettre en cohérence les investissements avec les projets culturels locaux, de stabiliser les aides en fonctionnement destinées aux acteurs culturels.

La Région a affirmé une volonté forte de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, dans le cadre de cette politique ambitieuse de développement territorial. Un service Patrimoines a d’ailleurs été créé au sein de la Direction de la Culture de la nouvelle Région Normandie. Objectifs : favoriser l’appropriation, par les Normands, de leur patrimoine culturel, développer l’attractivité des petites et moyennes villes normandes, asseoir le caractère patrimonial du territoire, sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité, initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme…

Dans le cadre de cette politique régionale, elle a ainsi mis en œuvre divers dispositifs :

**« Culture lab » : dispositif destiné aux zones rurales pour accompagner les initiatives et démarches locales**

Pour que tous les territoires de Normandie disposent d’une diversité culturelle et d’une capacité à innover, des « Culture labs » sont progressivement mis en œuvre dans les zones rurales. Pensés comme des leviers de développement, ils accompagnent, de manière pluriannuelle, des territoires ciblés dans la formalisation de leur projet culturel et leur mise en relation avec des acteurs professionnels. Ils soutiennent des actions qui favorisent la présence d’artistes.

Parallèlement, une mission d’observation veille à la mise en cohérence des interventions régionales prenant en compte les enjeux d’aménagement et de développement local.

3 LaBs ont déjà été signés pour un montant total de 125 000 euros :

* Blangy-sur Bresle (76)  en octobre 2018
* Territoire de Lyons Andelle (27) en septembre 2018,
* Lisieux (14) en octobre 2018

Plusieurs intercommunalités ont été ciblées :

* Eure : Interco Bernay Terre de Normandie, CC Lyons Andelle ;
* Seine-Maritime : CC Aumale- Blangy sur Bresle, CC de la région d’Yvetot ;
* Calvados : CA de Lisieux Pays d’Auge ;
* Manche : CC Côte Ouest Centre Manche

**Restaurer le patrimoine normand pour développer le tourisme**

Le territoire normand abrite un abondant patrimoine monumental muséal et archéologique avec près de 3 000 édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques, 92 musées de France et plus de 30 000 sites archéologiques.

Au-delà des grands projets patrimoniaux, accompagnés financièrement par la Région Normandie, et des sites identifiés comme prioritaires par l’Etat (emblématiques de l’architecture et de l’histoire normande, et/ou étudiés par l’Inventaire du patrimoine culturel), le petit patrimoine bâti fait l’objet d’une attention particulière de la collectivité régionale, en lien étroit avec la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine a su développer des outils de financements privés et participatifs efficients. La Région l’accompagne dans cette mission de protection et de restauration à hauteur de 300 000 euros par an au titre de l’investissement. Pour le fonctionnement de la Fondation, la Région intervient à hauteur de 43 000 euros par an, via une convention pluriannuelle d’objectifs pour la période 2018-2020. L’objectif est de soutenir la restauration du patrimoine rural non protégé et vernaculaire :

* Création en 2018 d’un dispositif de soutien à la restauration des monuments historiques doté d’une enveloppe annuelle de 3 millions d’euros soit environ 1 euro par habitant normand par an ;
* Soutien dans le cadre du CPIER 2015 Vallée de la Seine de biens patrimoniaux emblématiques : Tapisserie de Bayeux (5 millions d’euros), Cité de la Mer (1,5 million d’euros) et château Gaillon (2,48 millions d’euros) ;
* Soutien des engagements pris dans le cadre du contrat 276 : EPPC musée des Impressionnismes (1 million d’euros) et site de de l’abbaye de Jumièges (1,1 million d’euros).

**Patrimoines en Création(s) : vivre le patrimoine**

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine, la Région soutient les acteurs publics et privés dans le développement de projets de créations artistiques, en lien avec le dispositif Culture Lab, dans un lieu patrimonial normand méconnu du grand public, à découvrir ou redécouvrir.

L’objectif est de favoriser l’appropriation du patrimoine normand par tous, en le valorisant grâce à une expérience sensible et esthétique.

Le projet doit prendre la forme d’une proposition artistique originale pluridisciplinaire, in situ et doit être cohérent avec le site. Il doit s’ancrer dans le territoire et contribuer à son développement local (culturel, économique, touristique…), en priorité rural ou péri-urbain.

La Région consacre au dispositif « Patrimoines en Création(s) » 80 000 par an. Un projet est soutenu à hauteur de 20 000 euros maximum. L’aide est incitative : elle doit permettre d’enclencher une dynamique sur le territoire. Les actions financées par la Région ont vocation à être, ensuite, déclinées sur les territoires ou sur une autre saison culturelle pour permettre aux artistes de « diffuser » leurs créations. Charge aux acteurs locaux (collectivités, associations, mécènes…) de prendre le relais afin d’engager un travail de valorisation à long terme des sites patrimoniaux, en associant ce volet création artistique.

La première édition du dispositif *Patrimoines en Création(s)* s’est déroulée à l’abbaye Saint-Nicolas de Verneuil d'Avre et d'Iton en septembre en juin 2018, en partenariat avec la Ville de Verneuil d’Avre et d’Iton et l’Intercommunalité Normandie Sud Eure. Des ateliers de création et d’immersion artistique dans plusieurs sites emblématiques du patrimoine vernolien ont été organisés, sous l’égide du Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie. Ces ateliers participatifs, encadrés par un artiste professionnel (chorégraphe, musicien…), ont été proposés au grand public, pendant une semaine, dans plusieurs sites patrimoniaux de Verneuil d’Avre et d’Iton (ancienne église Saint Laurent, ancienne église Saint Jean, Maison à tourelle, abbaye Saint-Nicolas…). La semaine s’est achevée avec une restitution collective dans le centre de Verneuil et à l’abbaye Saint-Nicolas de Verneuil, suivie d’une performance imaginée par Alban Richard, chorégraphe et directeur du Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie.

5 actions sont programmées en 2019 :

* L’abbaye de Grestain (27) avec la compagnie La Divine Comédie
* L’église  de Moyaux (14) avec l’association Régie des Deniers du Plus
* L’ancien site sidérurgique SMN devenu le campus EFFICIENCE à Colombelles (14) avec l’association Musicale Caennaise et les Tontons Tourneurs
* Le patrimoine du parc du Perche (61) avec l’association Le Champ des impossibles
* Le patrimoine de la commune nouvelle Thue et Mue (14) avec l’association Les Ateliers Intermédiaires

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](file:///C:\Users\c.chanteloup\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\SPNCK72K\emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

Laure Wattinne – 02 31 06 78 96 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Emilie Peltier – 02 50 53 11 19 – [emilie.peltier@normandie.fr](mailto:emilie.peltier@normandie.fr)